



Compte-rendu de la Formation Spécialisée du 27 juin 2023

Rappel : la Formation Spécialisée (FS) est une instance dépendante du Comité Social d'Administration (CSA) qui correspond à feu le CHSCT.

Examen du DUERP/PAP

L'instance débute avec l'examen du DUERP sur les conditions de travail au sein de la DiSI puis sur le document de déclinaison des mesures à prendre, le plan annuel de prévention (PAP). Les organisations syndicales sont unanimes pour regretter que la cotation des risques soit revue à la baisse chaque année, comme s'il s'agissait de faire croire que la situation s'améliorait et que les risques encourus étaient moindres, année après année. Cela ne trompe personne mais la direction semble très attachée à ce qu'il n'y ait plus de risque élevé dans les différents tableaux. Tout cela alors même que nous ne cessons de l'alerter sur la dégradation des conditions de travail, la précarisation des collègues, la perte de sens face aux atteintes aux services publics.

Ceci étant, les documents ont le mérite de dresser une liste des principaux risques encourus, et d'avoir été traités et discutés en groupe de travail spécifique.

Nous votons donc POUR le plan annuel de prévention proposé.

le budget

Nous regrettons que toutes les modalités relatives à la consommation du budget ne soient pas encore totalement claires, dans la mesure où l'on attend toujours des précisions sur leur application. La FS « dispose » en effet d'un budget propre et d'un budget inter-directionnel mutualisé en inter-région dont les règles d'utilisation nous semblent encore un peu nébuleuses.

La plupart des lignes budgétaires n'appellent pas de commentaire particulier, en revanche certaines nous ont interpellé.

L'établissement de Meyzieu est le lieu de toutes les expérimentations, on le savait déjà. Dernière lubie de la Centrale, y tester des exosquelettes. Non, ce n'est pas de la science-fiction, c'est bien un équipement qui a été acheté en 6 exemplaires (on ne nous donnera pas le prix). C'est un tel succès que ni le médecin de prévention, ni les organisations syndicales n'ont été prévenus de l'organisation de tests. Face à nos questions insistantes, l'administration fait comme si elle ne comprenait pas le problème, ou plutôt les problèmes. Jeter de l'argent par les fenêtres déjà, car ces matériels vont probablement prendre la poussière rapidement car personne ne les a demandés, mais surtout des tests sans prévenir les représentants du personnel et sans communiquer sur les éventuels risques que ces équipements peuvent faire courir à ceux qui les utilisent. Bref, une opération communication loupée de plus.

Autre sujet d'agacement : la direction propose au budget des e-formations gestes et postures pour répondre aux demandes de collègues de formation sur la manutention de charges et le travail sur écran. Cela nous paraît totalement inadapté, seule une formation en présentiel peut être utile pour ce type de besoin. Et lorsqu'on nous annonce le prix, 1140 euros pour une douzaine de connexions, nous sommes scandalisés et demandons le retrait de ces formations et leur remplacement.

C'est d'autant plus surprenant et agaçant que dans le même temps la direction se félicite de tenir en présentiel des ateliers managériaux participatifs et loue la qualité des échanges qui s'y tiennent. Donc d'un côté on nous dit que le présentiel c'est très bien et la direction en profite, de l'autre, on nous propose des e-formations au rabais dont on ne voit pas l'utilité.

Après les formations, vient l'examen des matériels proposés au financement.

Nous rappelons que vos représentants peuvent demander des matériels spécifiques comme des bureaux adaptés, mais cela nécessite au préalable une validation du médecin du travail.

Nous déplorons les nouvelles règles budgétaires qui, sous couvert de rationalisation, ne nous permettent plus de choisir la part de formations et de matériels qui sont financés, car tout cela figure désormais dans des enveloppes distinctes : une globale et partagée en inter-direction, et une locale forcément réduite.

À l'occasion de l'examen des matériels, nous posons la question de l'organisation de la sécurité incendie. Nous comprenons que dans une organisation proche tout le monde sera guide file et serre file, mais quand nous demandons des précisions à la direction sur les modalités concrètes, c'est assez vague. On sait cependant que des brassards seront mis à disposition dans les couloirs, à utiliser lors des alertes.

Nous nous félicitons qu'une part significative du budget soit consacrée à l'achat de matériels adaptés comme des fauteuils. Nous regrettons cependant que des tests ne soient pas plus largement organisés pour adapter le matériel à ceux qui doivent en bénéficier.

Questions diverses

Sur les questions diverses, nous demandons à être prévenus lors de la visite des ISST sur les différents établissements, afin de pouvoir les informer et répondre à leurs questions. Nous nous sommes aussi étonnés de l'absence de communication suite à l'intrusion qui s'est produite dans la cour de l'ESI de Lyon. Réponse de la direction : aucun agent n'a été mis en danger. On est heureux de l'apprendre mais en l'absence de communication sur le sujet, difficile pour nous d'en juger avant l'instance de ce jour.

Décidément on ne comprend pas l'omerta qui entoure chaque information sur ce qui se passe à la DiSI.

Vos représentants Assma, Sylvie, Jean-Eudes, Olivier